

GRURY

Éolien : des études sur la nature pour limiter l'impact du projet

Ce mardi, une visite de terrain était organisée au cœur de la zone d'études du projet éolien à Grury. Écologues et paysagistes-concepteurs ont détaillé leur travail qui devrait permettre de limiter l'impact sur la biodiversité et de définir plus précisément les zones d'implantation potentielle des éoliennes.

La visite n'a pas attiré les foules mais elle ne manquait pourtant pas d'intérêt. Ce mardi, seulement sept personnes, dont le conseiller municipal Marcel Vacher, ont sillonné Grury à travers les chemins situés au sud-ouest du bourg, sur ces terres qui pourraient accueillir dans les années à venir un parc éolien. Porteur de ce projet, la société Total Énergies avance depuis trois ans sur ce dossier, espérant implanter un maximum de cinq éoliennes. Parmi les différentes étapes à suivre, celles des études écologique et paysagère, réalisées par des cabinets indépendants, constituent un passage obligé. Et l'heure était justement au rendu des premières avancées.

« Identifier les enjeux écologiques de la zone »

Écologue au sein du bureau d'études Auddicé Environnement, Sabrina Foli expliquait d'abord la méthode employée. Pendant douze mois, plusieurs spécialistes se sont succédé sur le terrain afin de recenser les différentes espèces. « On échantillonne sur une année et on compare



Écologue au sein du bureau d'études Auddicé Environnement, Sabrina Foli a livré des résultats intéressants sur faune et la flore présente dans la zone. Photo JSL/Emmanuel DALIGAND

aussi avec les analyses dans les temps, sur les 10 ou 20 dernières années, explique-t-elle. Cela nous sert à identifier les enjeux écologiques de la zone et ça nous permet d'analyser ensuite parmi les différentes possibilités d'implantations lesquelles seraient les moins impactantes pour la faune et la flore. »

Au-delà de la simple analyse de l'état initial, le cabinet joue également un rôle de prescripteur. « On peut par exemple proposer un bridage des éoliennes, pour qu'elles ne tournent pas ou peu à certains moments de la journée ou de l'année, précise Sabrina Foli. On préconise plutôt de débiter les travaux en septembre quand il n'y a plus

personne dans les nids. Le développeur nous fournit ensuite deux ou trois possibilités d'implantation pour qu'on le conseille au mieux. »

Dossier début 2022

Du côté de l'étude paysagère, le bureau d'études Ater Environnement a travaillé dans un rayon de 15 km autour du site. De Gueugnon à Bourbon-Lancy en passant par Luzy, le mont Dardon et même le mont Beuvray, deux paysagistes-concepteurs se sont baladés pour prendre des centaines de photos qui serviront ensuite à réaliser les photomontages permettant de mieux se rendre compte de l'impact visuel des

éoliennes. « On fait une analyse des cartes et des terrains pour identifier les points où le projet serait le plus visible, expliquent Pierre-Paul Lagouarde et Loïc Haueur. L'objectif est de formuler des recommandations paysagères pour limiter l'impact. Pour l'instant, c'est seulement une zone qui est définie. Notre analyse servira justement à définir plus précisément l'implantation pour que les éoliennes ne viennent pas modifier les grandes lignes du paysage ».

Les résultats de ces différentes études seront ensuite regroupés dans la future étude d'impact environnemental, à partir de laquelle, entre autres, la Préfecture décidera

de valider ou non le projet. Pour l'heure, la question de l'implantation exacte des mâts n'est donc pas encore tranchée. « On travaille dessus, commente Pauline Le-meunier, la cheffe de projet. On a une idée mais ça va dépendre aussi des questions écologiques, des autorisations foncières, des accès, ça demande encore un peu de travail. Plus on sera rigoureux, meilleures seront nos chances que le projet soit accepté ». Pour Total Énergies, l'objectif est de déposer le dossier en Préfecture début 2022. Mais avant cela, un forum d'information sera organisé auprès de la population locale.

Emmanuel DALIGAND

Les premiers résultats de l'étude écologique

Deux bureaux indépendants ont été chargés par le développeur du projet, Total Énergies, de réaliser une étude écologique et une étude paysagère. Auddicé Environnement a réalisé la première. Au niveau de la flore, les cinq journées d'inventaire sur le terrain ont permis de déceler quatre espèces à enjeux de patrimonialité (deux protégées au niveau régional et deux quasiment menacées) : le trèfle semeur, la cotonnière naine, la cotonnière spatulée et la renouée à feuille de Lierre. Du côté des chiroptères, après dix nuits d'observation, les techniciens constatent un cortège moyennement diversifié avec 12 espèces observées (dominance d'espèces ubiquistes et de milieux semi-ouverts). Les mesures se poursuivront jusqu'en novembre.



Plusieurs couloirs de migration de milan royal ont été observés. Photo DR

105 espèces d'oiseaux

Reptiles, insectes, mammifères, amphibiens, Auddicé Environnement a tout passé au peigne fin, rien

n'est laissé au hasard. « Des ornithologues se posent à certains points pour avoir la liste la plus exhaustive possible des espèces présentes. On note les hauteurs de vol pour nous

permettre d'étudier le comportement de oiseaux sur le site. On regarde en fonction des nidifications et migrations sur une année complète, de jour comme de nuit pour identifier les

oiseaux nocturnes aussi. Pour les chauves-souris, on essaie d'être au plus près, à hauteur de pâles, pour observer au mieux leur activité. »

Concernant la population d'oiseaux justement, 44 journées d'inventaire ont été effectuées. Le cortège est diversifié avec 105 espèces observées. Dans le détail, 88 espèces ont été observées en période de nidification, 85 espèces en période de migration et 27 en période d'hivernage. Parmi les plus remarquables citons la cigogne noire, le milan royal, la cigogne blanche ou encore la pie-grièche à tête rousse. Pour les deux premières, des protocoles spécifiques ont été définis par le bureau d'études afin de limiter l'impact des futures éoliennes.

E.D.